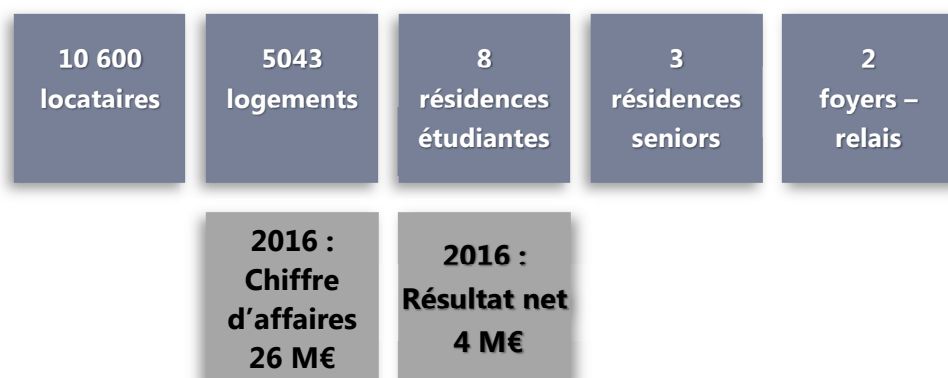


Habitations Haute-Provence

Acteur majeur du logement social des Alpes de Haute-Provence, Habitations Haute-Provence, est une entité du groupe Caisse d'Épargne CEPAC et développe depuis plus de 60 ans, un patrimoine de logements sociaux mis au service du quotidien de plus de 10 000 habitants.

Tant au sein d'un territoire rural qu'en zones d'aménagement prioritaire, ou zones urbaines, l'engagement inhérent à notre activité est de proposer des logements aux populations ne pouvant accéder au parc immobilier classique.

Habitations Haute-Provence détient un patrimoine de plus de 5 000 logements locatifs, en habitat collectif et résidences individuelles, mais aussi 3 résidences seniors, 2 foyers hébergement, et 8 résidences étudiants.



Une entité du groupe Caisse d'Épargne CEPAC

**60 ans
d'histoire**
au service
de l'habitat
social



Habitations de Haute-Provence

2 rue Dr Simon Piétri, 04005 Digne-Les-Bains Cedex
Tél. +33(04) 92 36 76 00 –mail : communication@h2p-esh.eu

Un développement ambitieux au service de notre territoire

Partenaire engagé auprès des collectivités, Habitations Haute-Provence, développe des politiques d'accueil et d'insertion par le logement social, afin de contribuer activement aux attentes économiques de notre département.

Notre groupe s'appuie sur 85 collaborateurs pour mettre en œuvre l'amélioration du patrimoine, et offrir ainsi aux habitants l'accession à la propriété de leurs logements.

Trois objectifs essentiels ont été définis par notre gouvernance

Alain TAULAMET, Directeur Général depuis octobre 2015
Alain ARNOUX, Président depuis novembre 2015

La réhabilitation du parc ancien nous engage à effectuer des investissements structurels.

Ce parc représente plus de 1900 Logements construits entre 1950 et 1960, le programme de rénovation a mobilisé en 2016 un investissement de 2,8 millions d'€.

Plus de 100 logements par an feront ainsi l'objet de notre plan de rénovation.

Le but de cet engagement sur 10 ans :

- Améliorer drastiquement les performances énergétiques de notre parc et répercuter ces critères sur les diminutions de charges, au bénéfice des locataires
- Offrir des logements confortables et correspondant aux normes environnementales et aux nouveaux critères de sélection des habitants
- « Performer » l'ensemble du parc afin de le proposer à l'accession, avec des prestations proches de celles du parc résidentiel classique.

104
rénovations
/an

La construction de logements neufs locatifs ou en accession

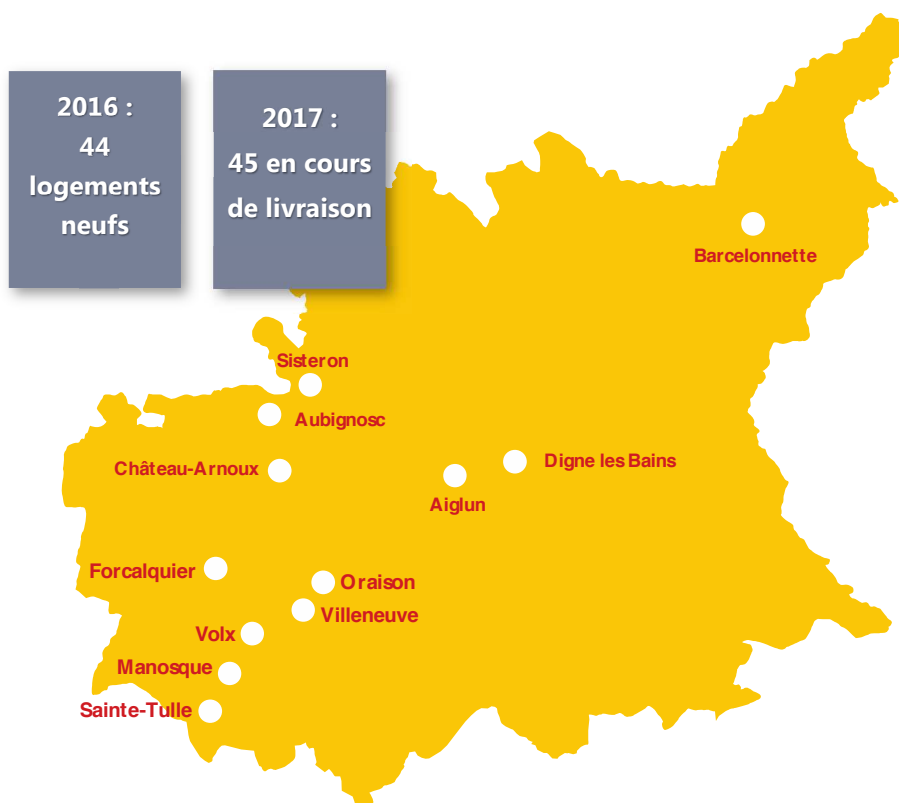
Soucieux de répondre aux politiques d'amélioration du parc locatif, nos partenariats auprès des collectivités s'efforcent de concilier deux objectifs :

- Tenir compte des contraintes budgétaires fortes
- Développer un nouveau patrimoine en créant 100 logements individuels ou collectifs par an, sur l'ensemble de notre territoire des Alpes de Haute-Provence.

Manosque, Digne les Bains, Sisteron, mais aussi les pôles d'activité péri-urbains et zones rurales de notre département sont concernés.

But :

- Répondre aux besoins des grands réservataires et diversifier l'offre de logements sociaux dans les zones tendues
- Participer à la valorisation d'un parc immobilier, tant en zone rurale qu'en cœur de ville, afin de contribuer au dynamisme des villes moyennes qui subissent une certaine désertification des acteurs économiques et donc de leurs habitants.



Une politique d'investissements ambitieux et une consolidation des budgets pour le rachat de l'emphytéotique

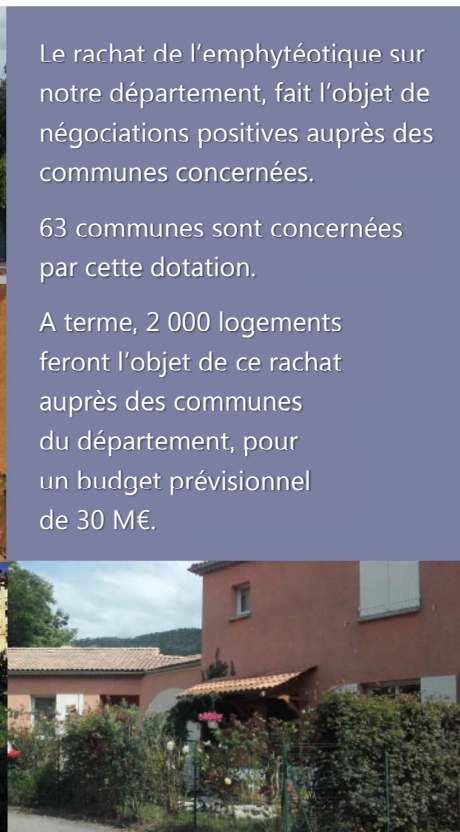
Dans le cadre d'une proposition de « Prêts Hauts de Bilan », lancée par la Caisse des Dépôts auprès de l'ensemble des bailleurs sociaux, et dans le but de soutenir le développement de projets et constructions à venir, ce prêt à taux zéro sur 20 ans a tout particulièrement mobilisé notre stratégie.

Afin de consolider le financement de notre développement et le rachat de l'emphytéotique, un prêt de 30 millions d'€ a concrétisé notre stratégie de rachat.

Investissements 2015 : 13,6 Millions d'€

Actifs immobilisés : 218 Millions d'€

Vente vénale estimée : 400 Millions d'€



Le rachat de l'emphytéotique sur notre département, fait l'objet de négociations positives auprès des communes concernées.

63 communes sont concernées par cette dotation.

A terme, 2 000 logements feront l'objet de ce rachat auprès des communes du département, pour un budget prévisionnel de 30 M€.

Les différentes implantations de notre patrimoine immobilier sur le 04



**SECTEUR
BLÉONE-DURANCE**

- Aubignosc
- Bevons
- Château-Arnoux
- La Motte-du-Caire
- Les Mées
- L'Escal
- Malijai
- Mison
- Pepruis
- Plégut
- Salignac
- Sisteron
- St-Auban
- St-Geniez
- Thèze
- Volonne

**SECTEUR
MANOSQUE Est**

- Allemagne-en-Provence
- Esparron-de-Verdon
- Gréoux-les-Bains
- La Brillanne
- La Palud-sur-Verdon
- Manosque (est)
- Moustiers
- Oraison
- Pierrevert
- Puimoisson
- Quinson
- Riez
- St-Laurent-du-Verdon
- St-Martin-de-Brômes
- Valensole

**SECTEUR
MANOSQUE Ouest**

- Banon
- Cruis
- Dauphin
- Forcalquier
- Manosque (ouest)
- Reillane
- Revest-du-Bion
- Simiane-La-Rotonde
- St-Etienne-les-Orgues
- St-Maime
- St-Martin-les-Eaux
- St-Michel-l'Observatoire
- St-Tulle
- Villeneuve

**SECTEUR
DIGNE Est**

- Digne-les-Bains (est)
- Le Brusquet
- Le Chaffaut / St-Jurson
- Mézel

**SECTEUR
UBAYE**

- Barcelonnette
- Jausiers
- La Bréole
- Le Vernet
- Seyne-les-Alpes

**SECTEUR
DIGNE Ouest**

- Aiglun
- Allos
- Annot
- Barles
- Barrême
- Castellane
- Champsterrier
- Colmars-les-Alpes
- Digne-les-Bains (ouest)
- Mallemoisson
- Peyroules
- Tartonne
- Thoard